

Technicien de L'intervention Sociale et Familiale

Le TISF intervient dans le cadre d'un soutien éducatif, technique et psychologique auprès de familles connaissant des difficultés passagères ou plus durables.

Il effectue une intervention sociale préventive et réparatrice à travers des activités d'aide à la vie quotidienne (entretien du logement, organisation de la maison, administratif et aide à la gestion du budget...) et à l'éducation des enfants.

Il accompagne la famille afin qu'elle retrouve son autonomie suite aux différentes difficultés rencontrées (grossesse et arrivée d'un nouvel enfant, décès du conjoint ou d'un enfant, maladie ou hospitalisation d'un enfant ou du conjoint, violence conjugale, maltraitance envers les enfants...).

Par son action, il favorise l'insertion des personnes et le maintien dans leur environnement.

Un TISF intervient principalement auprès de familles fragilisées avec enfant. Ses interventions se font souvent en présence de la famille.

Condition d'accès :

Il faut être obligatoirement titulaire du diplôme d'Etat de TISF (DETISF) ou du certificat de travailleuse familiale (diplôme du Ministère de la Santé). Il s'agit d'un diplôme de niveau 4.